
Fêtez Clairs

Une action concertée de prévention des conduites à risques

THIERRY CHARLOIS

Chef de projet de Fêtez Clairs

[charlois@urbansecurity.org]

De tout temps, la fête a été associée à des conduites à risques. Les villes doivent faire face à des consommations de drogues telles que l'alcool, l'ecstasy, la cocaïne ou le GHB, qui ne sont pas sans poser de problèmes, en termes tant de santé, que de sécurité et de nuisance publique.

Historiquement, c'est au début des années 1990 que les premières actions de prévention et de réduction des risques liés aux drogues ont vu le jour. Elles ont essentiellement été lancées par des pairs, c'est-à-dire par des jeunes issus des scènes festives. Pour que cette mobilisation s'accomplisse, il fallait que la scène musicale concernée représente un mouvement culturel doté d'une forte identité. C'est pour cette raison que les associations de prévention ont émergé principalement dans les *rave parties* et dans les discothèques *underground* des scènes liées aux musiques électroniques. Ainsi, jusqu'au début des années 2000, il n'y avait pas de groupes actifs au sein des discothèques plus commerciales, car le comportement plus "consommateur" des *clubbers* ne les incitait pas à prendre leur destinée en main.

Parallèlement, et paradoxalement, la pression exercée par la police sur les établissements

de nuit freinait la mise en place d'actions de prévention et de réduction des risques dans les discothèques. L'exploitant était coincé dans la logique suivante : "Si j'autorise des actions de prévention sur les drogues dans mes soirées, cela peut signifier qu'il y a de la drogue dans mon établissement et je vais avoir des problèmes avec la police." En effet, le risque principal pour un établissement de nuit est la fermeture administrative, risque que ne connaît pas l'organisateur d'une *rave party*. Pour finir, les professionnels de la nuit n'appréciaient pas la stigmatisation sur les drogues et préféraient une approche plus globale de prévention des conduites à risques.

UN PROJET PARTENARIAL

C'est dans ce contexte que le projet Fêtez Clairs a été lancé en 2005 par la ville de Paris (Mission de prévention des toxicomanies) et la préfecture de Paris (chef de projet toxicomanies), à la suite d'une série d'accidents liés à la consommation de GHB mélangé avec de l'alcool, accidents survenus dans des discothèques parisiennes. À l'époque, on était dans la situation paradoxale suivante : des actions de réduction des risques liés à la consommation de drogues étaient développées dans les *raves* (depuis 1995, par Techno Plus, puis Médecins du monde), alors que la tenue de ces événements était, dans la plupart des cas, interdite, tandis que quasiment aucune action n'avait lieu dans les lieux autorisés que sont les discothèques.

Concertation

Il a donc tout de suite été envisagé un large partenariat incluant tous les acteurs concernés :

- les syndicats de discothèques et associations d'organisateur de soirées ;
- les associations⁽¹⁾ de prévention et réduction des risques liés à l'alcool, aux drogues, à la

(1)
Association nationale de prévention en alcoologie et addictologie-75, Aremedia, Avenir Santé, Crips-Cirdd IDF, Émergence Espace Tolbiac, le Kiosque Info Sida Toxicomanie, Médecins du monde Mission Rave, le RIF, le Sneg, Techno Plus, Voiture & Co, etc.

FÊTEZ CLAIRS DONNÉES CLÉS

Les partenaires du projet

- Préfecture de Paris, Chef de projet toxicomanie
- Mairie de Paris, Mission de prévention des toxicomanies
- Chambre syndicale des cabarets artistiques et discothèques (CSCAD)
- Syndicat national des entreprises gaies (Sneg)
- Technopol
- Associations de prévention : Aremedia ; Association nationale de prévention en alcoologie et addictologie-75 ; Avenir Santé, CRIPS-Cirdd IDF ; Émergence-Espace Tolbiac ; Forum français pour la sécurité urbaine ; Kiosque Info Sida Toxicomanies ; Médecins du monde ; Réseaux en Île-de-France, Techno Plus ; Voiture & Co.
- Autres partenaires : Acerma ; Bruitparif ; Centre Barbara ; FG Dj Radio ; Fort de Café ; Planet Rollers ; Playsafe ; Surprise Party ; Télémarais.

Fêtez Clairs en quelques chiffres

- 4 700 jeunes sensibilisés en 2008 lors de 26 interventions lors des soirées ;
- 40 000 outils de prévention diffusés aux *clubbers* en 2008 ;
- 250 professionnels du milieu de la nuit formés depuis 2005 ;
- 13 discothèques parisiennes et 2 organisateurs de soirées signataires de la charte.

sexualité ainsi que des risques auditifs et routiers ;

– les services de police concernés : brigade des stupéfiants, police de proximité, direction de la protection sanitaire, etc.

En effet, pour répondre à cette situation, tous (*clubbers*, gérants et équipes des discothèques, organisateurs de soirées, institutions, associations ou services de police...) ont une expertise et des outils, mais nul ne détient à lui seul la solution.

Bien évidemment, au départ, les discussions étaient compliquées, compte tenu de la diversité des cultures professionnelles. Mais, petit à petit, un consensus s'est dégagé sur l'objectif d'intégrer la promotion de la santé et la gestion des conduites à risques dans les pratiques festives à Paris. Les principes suivants ont été retenus :

– en matière de drogues, la prévention de la consommation, la réduction des risques liés aux drogues, la lutte contre le trafic de stupéfiants et la sécurité publique sont complémentaires et non opposées ;

– les problèmes liés à la consommation des drogues en milieux festifs doivent être traités dans un cadre plus global de promotion de la santé et de gestion des conduites à risques, incluant la consommation d'alcool et de tabac, la sécurité routière, les infections sexuellement transmissibles, les risques auditifs...

Il a dès lors été convenu de mettre en place une phase expérimentale incluant : l'édition de documents de prévention et réduction des risques adaptés aux pratiques des *clubbers* ; la formation du personnel des discothèques ; la mise en place de stands de prévention par les associations dans les soirées.

La coordination du projet a été attribuée au Forum français pour la sécurité urbaine, association de 150 villes françaises dont Paris est membre. L'avantage était de choisir une organisation neutre vis-à-vis des partenaires engagés, ayant des liens avec d'autres villes en France et en Europe, en particulier dans le cadre du projet européen "Démocratie, villes et drogues", qui comporte un groupe de travail européen sur la prévention en milieux festifs.

Mobilisation

Les discothèques participant à la phase expérimentale l'ont fait sur la base du volontariat. Elles y ont été invitées principalement par leurs syndicats (CSCAD-Chambre syndicale des cabarets artistiques et discothèques et SNEG-Syndicat national des entreprises gaies), mais aussi par les services de police. À l'issue de cette phase expérimentale, nous avons décidé de nous doter d'un outil, en l'occurrence une charte, permettant de donner de la visibilité au projet en vue de sa généralisation. En effet, afin de mobiliser le monde de la nuit pour la promotion de la santé, la charte Fêtez Clairs, signée par le maire de Paris, le préfet de Paris et par les discothèques et organisateurs de soirées participant au projet, offre un cadre de travail permettant aux fêtes parisiennes de se dérouler dans de meilleures conditions et d'éviter ainsi les mauvais lendemains de fêtes...

Lancée sur FG Dj Radio le 18 novembre 2007 par Alain Lhostis, alors adjoint au maire de Paris chargé de la santé, la charte Fêtez Clairs engage les signataires et les partenaires du projet à :

– créer un environnement respectueux pour la santé (accessibilité à l'eau froide, aux denrées alimentaires, ventilation, volume sonore, etc.) ;

– prévenir les conduites à risques et réduire les dommages : formation du personnel, diffusion du matériel de prévention, interventions inter-associatives dans les soirées ;

– gérer les comportements illicites grâce à un dialogue entre les établissements et la police.

Les premiers signataires de la charte ont été le Bataclan, le Batofar, le Cabaret Sauvage, le Club 18, le Club Gibus, le CUD Bar, le Dépôt, le Glaz'Art, la Java, la Loco, le Nouveau Casino, le Red Light, le Rex Club et les organisateurs de soirées Dark' events, Spirit of Star et We Become.

Christine Picon, gérante de la Java, commentait ainsi l'adhésion de son établissement à la charte : *“En intégrant la charte Fêtez Clairs, on n'est plus isolé pour faire face aux problèmes liés aux consommations de drogues et d'alcool. Des outils sont mis à notre disposition, on est soutenu et ça c'est vraiment nouveau.”*

UNE ACTION CONCERTÉE

Formation des professionnels

La formation est la première étape du processus de coopération mis en place avec les discothèques participantes. Destinée aux personnels des discothèques et aux équipes des organisateurs de soirées, cette formation interactive s'appuie sur les expériences et les besoins exprimés par les participants. Elle est ouverte à l'ensemble du personnel afin de créer une véritable dynamique d'équipe.

Une session de 2 à 3 heures, réalisée dans l'établissement, aborde :

- les produits psycho-actifs, leurs effets et les risques associés ;
- la conduite à tenir en cas d'accident ;
- les moyens de limiter les accidents (eau froide accessible, aération, espace de repos...) ;
- la responsabilité juridique des exploitants.

Les intervenants sont des formateurs des associations de prévention partenaires et du service de prévention de la brigade des stupéfiants de Paris. La formation est aussi un espace d'échange de savoirs et d'expériences et les formateurs reconnaissent qu'il en apprennent autant que le personnel...

Les retours des établissements ayant participé aux formations sont les suivants :

- les équipes se sont senties valorisées, car on s'intéressait à leurs besoins et à leurs pratiques ;
- les discussions ont rassuré les membres du personnel, les confortant dans leurs initiatives ;
- les équipes ont apprécié de mettre en place avec les institutions des relations basées sur le soutien.

Une formation complémentaire sur les drogues, leurs effets, leurs risques et la prise en charge a été expérimentée en 2008. Elle est désormais proposée dans le cadre de la formation continue, en partenariat avec le Crips (centre régional d'information et de prévention du sida) Île-de-France.

Depuis le début du projet, Fêtez Clairs a organisé 19 formations, auxquelles ont participé plus de 200 professionnels du monde de la nuit.

Nous avons rencontré un problème particulier concernant la formation des agents d'accueil et de sécurité. En effet, le plus souvent, les établissements de nuit sous-traitent la sécurité à des sociétés externes ; il est donc rare que ces acteurs de première ligne participent aux formations. Nous avons donc conçu un module expérimental de formation destiné à ces professionnels, que nous avons proposé aux sociétés de sécurité. Fêtez Clairs n'étant pas en mesure de généraliser cette formation, une association a été créée (association Profestif) afin d'intégrer la formation à la gestion des conduites à risques dans le cursus professionnel des agents d'accueil et de sécurité.

Information du public

À la suite de la formation des personnels, les associations partenaires réalisent des actions d'observation, puis des interventions dans les établissements participant à l'opération.

Les actions d'observation permettent d'évaluer les besoins du public et de préparer des interventions adaptées. Les interventions sont réalisées sous forme de stands inter-associatifs. La visibilité de ceux-ci est assurée par les outils d'interventions édités spécialement : banderoles, tee-shirts, documents de réduction des risques, préservatifs avec gel lubrifiant à base d'eau et des éthylotests. De plus, certains établissements ont la possibilité de faire passer des messages sur leurs systèmes vidéo mis à disposition de la clientèle. Afin de promouvoir la richesse de ce projet et d'assurer la visibilité des partenaires, chaque intervenant se voit remettre un badge aux couleurs de son association.

Les stands permettent aux associations partenaires de :

- diffuser des documents de prévention et de réduction des risques relatifs à la consommation d'alcool et de tabac, la sécurité routière, les infections sexuellement transmissibles, les risques auditifs... La sélection des documentations est réalisée en amont, en fonction des besoins du public évalués lors des observations ;
- mettre à disposition les outils de réduction des risques (préservatifs, gel, éthylotests, bouchons d'oreille, etc.) ;
- écouter et conseiller le public ;
- proposer des activités ludiques d'éducation à la santé et à la gestion des risques : simulateur d'alcoolémie, par exemple ;
- faire des enquêtes auprès du public concernant leurs conduites à risques, cela afin d'enrichir notre expertise et de permettre un échange avec les répondants.

Chaque année, en partenariat avec Technopol, Fêtez Clairs participe à la Techno Parade afin de sensibiliser les jeunes sur les conduites à risques, et en particulier au *binge drinking* (phénomène d'alcoolisation rapide chez les jeunes), et afin de soutenir les personnes qui rencontrent des problèmes tels que malaises, comas éthyliques, etc. En 2009, une coopération forte avec la protection civile a engagée.

Fêtez Clairs conçoit, édite et diffuse des documents de prévention et de réduction des risques adaptés à la culture et aux pratiques des *clubbers* :

- *Et toi les drogues tu en sais quoi ?* Ce document, édité par le Sneg, présente les effets, les risques et les moyens de réduire les risques liés à l'usage des drogues licites et illicites ;
- *Et toi les drogues tu en es où ?* Ce document propose quelques repères objectifs permettant d'aider les usagers à évaluer leur consommation ; il propose des orientations pour obtenir du soutien ;
- *Additionner les drogues c'est multiplier les risques.* Ce document présente les risques spécifiques liés au mélange des drogues, dont l'alcool ;
- *La cuite... c'est pas automatique.* Cette brochure a été éditée pour la Techno Parade 2008 pour prévenir le *binge drinking* et donner des conseils en cas de coma éthylique ;
- *Le GHB, c'est risqué !* Cette brochure a pour objectif de réduire les risques liés à la consommation de GHB et de responsabiliser le public sur les risques de fermeture administrative d'établissements à la suite des accidents dus à cette pratique.

Ces documents sont disponibles sur les stands *Fêtez Clairs*, dans les discothèques participantes et sur le site www.fetez-clairs.org. Plus de 40 000 documents ont été diffusés en 2008.

CONSTITUTION D'UN RÉSEAU EUROPÉEN

Dans le cadre du projet Démocratie, villes et drogues (www.democitydrug.org), les partenaires du projet Fêtez Clairs partagent leurs expériences avec d'autres villes européennes : Amsterdam, Barcelone, Bologne, Bruxelles, Édimbourg, Leipzig, Ljubljana, Porto, Vienne, Zurich, etc.

Ces échanges nous ont aidés à concevoir la charte Fêtez Clairs, à réaliser nos documents de prévention ou à organiser notre partenariat.

Depuis avril 2009, Quality Night à Bruxelles, Q de Festa à Barcelone, Safer Clubbing à Zurich et Fêtez Clairs à Paris ont décidé de créer un réseau européen des chartes et labels de prévention en milieux festifs. Ces labels ou chartes sensibilisent le public et les professionnels de la fête. Ils favorisent l'implication des acteurs et mettent en place des actions pour une culture de fêtes responsables.

L'objectif de ce réseau est d'agir pour créer un environnement offrant des conditions de bien-être aux publics et au personnel des milieux festifs dans le cadre d'une approche commune à tout l'espace européen. Il va permettre de :

- échanger nos pratiques ;
- susciter et soutenir la création de projets similaires en Europe ;
- assurer une visibilité commune et mutualiser nos ressources afin de renforcer la portée des projets ;
- sensibiliser le public et les opérateurs potentiels.

Par ailleurs, la ville de Paris participe au groupe de travail *binge drinking* porté par le Forum français pour la sécurité urbaine. Dans ce cadre, la ville partage son expérience (projet intitulé La cuite, c'est pas automatique) avec d'autres villes françaises confrontées à ce problème.

En conclusion, les partenaires du projet Fêtez Clairs ont démontré que, en matière de promotion de la santé dans les milieux festifs, une politique intégrée et pragmatique était possible. Mais le développement du projet présente une nouvelle difficulté : le manque de ressources humaines. Le prochain défi des partenaires va donc consister à faire émerger du bénévolat au sein des publics concernés et d'encadrer ces nouveaux acteurs. ○